



AVIS PUBLIC
Comité de démolition
Démolition d'un bâtiment

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QU'à une séance du comité de démolition, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 27 mai 2026 (2026-05-27), à compter de 18h00**, les membres du Conseil de la Municipalité d'Ham-Sud, se prononceront sur la demande de démolition suivante :

DEMANDE DE DÉMOLITION

Nature et effet :

La demande vise à autoriser la démolition du bâtiment au 16, chemin des Semeurs.

Identification du site concerné :

Lot 6 077 824

16, chemin des Semeurs

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de la séance du comité de démolition, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 27 mai 2026 (2026-05-27), à compter de 18h00** et peut faire parvenir ses questions à Etienne Bélisle d'ici le 19 mai 2026.

Le présent avis est donné conformément à l'article 148.0.5 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Ham-Sud, le 7 mai 2026.

Etienne Bélisle

Directeur général et greffier-trésorier